CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Chaussure)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Chaussure, veuillez visiter : capchaussure.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP (CHAUSSURE) • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

CAP Chaussure

EG1 : composante histoire-géographie et enseignement moral et civique

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-CHAU-EP1 • Durée : **1 heure** • Coefficient : **1,5**
pour la composante histoire-géographie et EMC

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Histoire : l'affirmation des droits et ses limites** (4 questions) — **Page 3**
2. **Géographie : l'accessibilité des services dans un territoire** (3 questions) — **Page 5**
3. **Enseignement moral et civique : égalité et respect au travail** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet associé **(PDF) :** https://capchaussure.fr/assets/annales/cap-chaussure/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Chaussure) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Histoire : l'affirmation des droits et ses limites

Le candidat analyse la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges, publiée en 1791. Il distingue les principes énoncés dans ces textes de ce qu'ils permettent d'établir sur les réalités sociales de leur époque.

Analyser et confronter des sources historiques

Question 1.1. Présentez le document A en indiquant sa nature, sa date et le contexte politique de son adoption. Relevez un élément du texte qui exprime une nouvelle conception des droits.

Le document A est un texte politique, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale constituante, pendant la Révolution française. Elle affirme des droits nouveaux et universels en principe, contre les privilèges de l'Ancien Régime. L'article 1 déclare que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » : les droits ne sont donc plus présentés comme dépendant de la naissance ou du rang social.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Déclaration politique adoptée le 26 août 1789 pendant la Révolution française : elle affirme la liberté et l'égalité en droits.

Question 1.2. En vous appuyant sur le document A, expliquez ce que signifient l'égalité en droits et la participation des citoyens à la loi.

L'égalité en droits signifie que la loi doit protéger ou punir de la même manière tous les citoyens, sans privilèges liés à leur origine sociale. La participation à la loi signifie que les citoyens contribuent à sa formation, directement ou par leurs représentants. L'article 6 précise que la loi exprime la « volonté générale » : elle doit donc être élaborée au nom de la collectivité, et non seulement imposée par le roi.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les citoyens sont égaux devant la loi et participent à son élaboration, directement ou par des représentants.

Question 1.3. Confrontez les documents A et B : indiquez le principe repris par le document B, à qui il s'adresse et ce que son autrice cherche à obtenir. Appuyez votre réponse sur une citation ou une idée précise de chaque document.

Le document B reprend le principe d'égalité en droits formulé en 1789 : le document A affirme que les hommes sont « libres et égaux en droits », et Olympe de Gouges écrit en 1791 que « la Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits ». Elle s'adresse aux femmes et à l'ensemble de la société politique pour réclamer que les femmes bénéficient des droits proclamés. En reprenant les mots de la Déclaration de 1789, elle met en évidence leur exclusion et défend leur égalité civique et politique.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Olympe de Gouges reprend l'égalité de 1789 pour réclamer aux femmes les mêmes droits que les hommes.

Question 1.4. Montrez une limite de chacun des documents comme témoignage de la réalité sociale de l'époque, puis expliquez la portée historique du document B.

Le document A proclame l'égalité, mais ne prouve pas que celle-ci existe dans la société : les femmes, notamment, ne disposent pas des mêmes droits politiques que les hommes. Le document B est lui aussi un texte de revendication ; il témoigne d'une demande d'égalité, pas de son application. Sa portée historique est importante : en 1791, Olympe de Gouges dénonce l'exclusion des femmes et fait de l'égalité des droits une question politique, en s'appuyant sur les principes de 1789.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ces textes énoncent des principes sans attester leur application. En 1791, Olympe de Gouges rend visible l'exclusion des femmes et revendique leurs droits.

2. Géographie : l'accessibilité des services dans un territoire

La commune fictive de Valmont souhaite améliorer l'accès aux services et aux emplois depuis ses différents quartiers. Le candidat compare leur population, la fréquence des bus et les temps moyens de trajet vers le centre à partir d'un tableau de données.

Lire des données géographiques et proposer une réponse argumentée

Question 2.1. Décrivez les différences entre les quartiers en matière de population, de fréquence des bus et de temps de trajet vers le centre. Citez au moins deux données précises du document DT 2.

Quartier	Population	Bus par heure	Trajet moyen vers le centre
Nord	8 000 habitants	2	25 minutes
Centre	6 000 habitants	6	8 minutes
Sud	10 000 habitants	1	32 minutes

Le Centre, quartier le moins peuplé, bénéficie de la fréquence la plus élevée et du trajet le plus court. Le Sud est le plus peuplé, mais il a le moins de bus et le trajet le plus long. Le Nord occupe une position intermédiaire pour les trois critères.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le Sud est le plus peuplé et le moins bien desservi ; le Centre est le mieux desservi et le plus proche.

Question 2.2. Complétez le document réponse DR 1 en identifiant, à partir des données fournies, le quartier le moins bien desservi et en reportant sa fréquence de bus ainsi que son temps moyen de trajet jusqu'au centre. Rendez le document réponse avec votre copie.

Le Sud est le moins bien desservi selon les deux indicateurs : il ne compte qu'un bus par heure aux heures de pointe et le trajet jusqu'au centre dure en moyenne 32 minutes. Le Nord a 2 bus par heure pour 25 minutes de trajet, tandis que le Centre en a 6 pour 8 minutes. Reportez les données du Sud dans les trois cases du DR 1.

DR 1 complété : quartier le moins bien desservi

Quartier le moins bien desservi	Bus par heure aux heures de pointe	Temps moyen jusqu'au centre-ville
Sud	1 bus/heure	32 minutes

À compléter par le candidat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> DR 1 : Sud ; 1 bus par heure aux heures de pointe ; 32 minutes jusqu'au centre-ville.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.3. La commune dispose d'un budget limité pour améliorer les déplacements. Proposez une mesure prioritaire afin de réduire les inégalités d'accès aux services ou aux emplois. Justifiez votre choix à l'aide des données de DT 2 et précisez quelle population en bénéficierait.

Il faut augmenter en priorité la fréquence des bus aux heures de pointe dans le Sud, par exemple en ajoutant des passages sur la ligne existante. Ce quartier réunit les indicateurs les plus défavorables : 10 000 habitants, 1 bus par heure et 32 minutes de trajet moyen jusqu'au centre.

Les habitants du Sud bénéficieraient directement de cette mesure pour accéder plus facilement aux services et aux emplois.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Augmenter en priorité les bus aux heures de pointe dans le Sud, au bénéfice de ses 10 000 habitants.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Enseignement moral et civique : égalité et respect au travail

Dans un atelier de chaussure, une apprentie découvre qu'un collègue a publié sur un réseau social la photographie d'un salarié avec un commentaire humiliant faisant référence à son origine. À l'aide du principe d'égalité rappelé par la Constitution, elle doit analyser la situation et envisager une réaction responsable.

Identifier les principes en jeu et agir de façon responsable

Question 3.1. Quel principe républicain rappelé dans le document DT 3 est en jeu dans cette situation ? Expliquez brièvement pourquoi.

Le principe républicain en jeu est l'égalité, rappelée par l'article premier de la Constitution de 1958. Le texte garantit l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race ou de religion. Ici, le commentaire humilie le salarié en raison de son origine : il contredit ce principe et peut relever d'une discrimination. La publication porte aussi atteinte à sa dignité et contribue à rendre son lieu de travail inquiétant pour lui.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le principe d'égalité est en jeu : humilier un salarié en raison de son origine contredit l'égalité sans distinction garantie par la Constitution.

Question 3.2. Indiquez deux actions concrètes et responsables que l'apprentie peut entreprendre pour soutenir la personne visée et faire cesser la situation. Précisez à qui elle peut s'adresser dans l'entreprise.

1. Écouter et soutenir le salarié, respecter sa demande de retrait et, avec son accord, l'aider à conserver une preuve de la publication.
2. Signaler rapidement les faits à un responsable de l'entreprise et demander que la publication soit retirée et que la situation cesse. L'apprentie peut s'adresser à son maître d'apprentissage, à son supérieur ou à la direction.

Elle évite de repartager la photographie ou le commentaire, afin de ne pas prolonger leur diffusion.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Soutenir le salarié, conserver une preuve avec son accord et signaler les faits au maître d'apprentissage, au supérieur ou à la direction.

Question 3.3. Rédigez une réponse argumentée de quelques lignes expliquant pourquoi la liberté d'expression ne justifie pas l'humiliation d'une personne en raison de son origine. Appuyez-vous sur le document DT 3 et sur la situation.

La liberté d'expression permet d'exprimer des idées, mais elle n'autorise pas à humilier une personne ni à la viser en raison de son origine. Dans cette situation, le commentaire porte atteinte au respect dû au salarié, qui craint désormais de venir travailler. L'article premier de la Constitution affirme l'égalité devant la loi sans distinction d'origine. La publication doit donc être retirée et les faits signalés à un responsable de l'entreprise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

La liberté d’expression ne justifie pas l’humiliation liée à l’origine : l’égalité et le respect de la personne doivent être protégés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve EG1 du CAP Chaussure, Édition 2026, porte le code FV-ENT-CHAU-EP1 et dure une heure, avec un coefficient de 1,5 pour la composante histoire-géographie et EMC. Elle traite des droits en 1789 et 1791, de l'accès aux transports dans la commune fictive de Valmont et de l'égalité au travail. Elle évalue l'analyse de documents, l'interprétation de données et l'argumentation civique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La Déclaration de 1789 affirme l'égalité en droits et le droit des citoyens de participer, directement ou par leurs représentants, à la formation de la loi.
- En 1791, Olympe de Gouges reprend le principe d'égalité pour défendre les droits des femmes.
- Pour comparer la desserte, mettez en relation la population de chaque quartier, le nombre de bus par heure et le temps moyen de trajet.
- La Constitution de 1958 affirme l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour présenter une source historique, précisez sa nature, sa date et son contexte, puis appuyez l'analyse sur une citation ou une idée du texte.
- Distinguez les principes proclamés par un texte des réalités sociales qu'il ne permet pas, à lui seul, d'établir.
- Dans le tableau de Valmont, vérifiez les unités et comparez les trois indicateurs avant de justifier une mesure.
- Complétez et rendez le document réponse DR 1 avec la copie, comme demandé pour la question 2.2.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer correctement la desserte des quartiers de Valmont ?

Relevez pour chaque quartier sa population, le nombre de bus par heure et le temps moyen jusqu'au centre. Comparez les valeurs et citez des données précises pour justifier l'identification du quartier le moins bien desservi ou une mesure proposée.

Q : Comment confronter les déclarations de 1789 et de 1791 ?

Repérez le principe commun, notamment l'égalité en droits, puis comparez les personnes visées et l'objectif du texte de 1791. Appuyez la comparaison sur des citations ou des idées précises et distinguez les revendications de la réalité sociale.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve d'une heure ?

L'épreuve dure une heure et totalise 20 points : 9 en histoire, 7 en géographie et 4 en EMC. Répartissez votre temps selon le barème, répondez à toutes les questions et gardez un moment pour compléter et rendre le document DR 1.

Q : Qu'est-ce qui est attendu pour justifier une réponse ?

Le sujet précise que la qualité de l'expression, la précision des réponses et l'utilisation justifiée des documents sont prises en compte. Citez des éléments pertinents des textes ou des données et reliez-les clairement à votre explication ou à votre proposition.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capchaussure.fr/assets/annales/cap-chaussure/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Chaussure) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Chaussure) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Chaussure, classés par épreuve et par année :
capchaussure.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Chaussure reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capchaussure.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.